



Je vous promet que je vais mal, 4 mois de service je peu désertter et rester chez moi sans soucis ?

Par **Lenny.yhi**, le **19/03/2023** à **09:41**

Beaucoup de raisons qui me sont propres font que je ne veux absolument plus retourner dans ce métier, j'ai 18 ans et je me suis rendu compte que je voulais pas ce métier, certe assez tard mais c'est le temps qui m'a fallu pour me poser toutes les bonnes questions, je suis sur mon dernier jour de perme avant la FTS et je dois réintégrer mon régiment aujourd'hui, avec 4 mois de service je me demande si ils ne vont pas faire exprès de retarder les papiers pour que je dépasse la période probatoire, je veut pas qu'il me force à rester, comme d'après ce que je vois il est difficile de quitter l'armée dans les règles de l'art, je me sens forcé de désertter, si j'appelle la police et que je leur en parle ça allègera mon cas ?

Par **Visiteur**, le **19/03/2023** à **12:34**

Bonjour et bienvenue

C'est effectivement largement préférable, contactez plutôt la gendarmerie, mais voyez d'abord votre médecin.